

**RAPPORT DE LA RÉUNION DU COMITÉ DES DROITS DE LA PERSONNE
6-7 NOVEMBRE 2008
HÔTEL MINTO – OTTAWA (ONTARIO)**

Participant(e)s : Marianne Hladun – directrice nationale, Promotion de l'égalité; Terri Lee – directrice nationale suppléante, Droits de la personne; Angie Chudy – Saskatchewan; Suzanne Saumur – Ontario, Jennie Chu – Colombie-Britannique; Meconnen Beyene – Manitoba; Diane Bouchard – Québec; Lorna Selinger – Alberta; Tim Hughes – Atlantique; Howard Willems – 3^e vice-président

1. Mot de bienvenue

Marianne Hladun, directrice nationale, souhaite la bienvenue aux participant(e)s puis présente les nouveaux membres. Elle passe ensuite en revue l'ordre du jour, après quoi Suzanne Saumur demande que son nom de famille soit modifié lors des réunions annuelles.

2. Sélection d'un(e) secrétaire pour la séance

Diane Bouchard, du Québec, se porte volontaire pour prendre le procès-verbal.

3. Examen du procès-verbal

Marianne Hladun examine le procès-verbal de la réunion de 2007 dans lequel elle signale qu'il n'y a ni erreur ou omission.

À l'avenir, il y aura une séance d'orientation d'une demi-journée pour les nouveaux membres.

Marianne Hladun passe en revue la structure du comité et les règlements qui régissent son fonctionnement.

Larry Budge, agent d'administration au Syndicat de l'Agriculture, explique quelles démarches prendre pour demander le remboursement des frais de la réunion annuelle du Comité des droits de la personne.

Marianne Hladun ajoute que pour les dépenses de cette réunion, nous enverrons nos comptes par télécopieur, courriel ou numériseur, avec des reçus, à Larry Budge, et qu'il nous faut garder les documents originaux pendant sept ans. Un formulaire T4 vous sera envoyé aux fins de l'impôt sur le revenu.

4. Rapports régionaux

Marianne Hladun, demande que les rapports soient présentés par écrit. Suzanne Saumur et Tim Hughes enverront leur rapport à Diane Bouchard par courriel.

Jennie Chu, Colombie-Britannique : Très bonne présentation sur le Web de son rapport, avec des photos.

Suzanne Saumur, Ontario : Présentation de son rapport oralement.

Angie Chudy, Saskatoon : Enverra son rapport par courriel.

Diane Bouchard, Québec : Présente un court rapport oral sur 2007-2008, mais pour le Québec -- du fait que la représentante était malade les activités ont été limitées aux colloques régionaux et à la recherche de représentant(e)s dans les régions du Québec.

Tim Hughes, Nouvelle-Écosse : Jane McDonald a démissionné de son poste en raison d'autres obligations au Syndicat de l'Agriculture, mais elle avait néanmoins préparé son rapport que Tim a présenté.

Lorna Selinger, Alberta : Absence de progrès en Alberta, et on ne sait pas qui fait quoi; pas de rapport. À son retour, elle s'assurera d'une réorganisation.

Meconnen Beyene, Manitoba : Très fière du comité; essaie actuellement de créer des liens avec les autres sections locales et de les informer de ce que le comité peut faire pour elles, mais le gens sont quelque peu timides.

Marianne Hladun fait savoir que sur le site du Syndicat de l'Agriculture nous pouvons y trouver toutes sortes de renseignements sur le Comité des droits de la personne, par exemple les procès-verbaux des réunions et un article sur la différence entre la promotion de l'égalité et l'équité en emploi.

Une discussion a ensuite lieu sur les raisons pour lesquelles le nom du Comité de la promotion de l'égalité a été modifié pour Comité des droits de la personne. Marianne fait savoir que les membres pensaient que la PÉ concernait davantage des questions spécifiques au milieu de travail, et ajoute que les membres comprennent plus facilement ce que veulent dire les droits de la personne. Le bureau national nous a envoyé la liste de toutes les sections locales et une copie des Statuts et Règlements.

4. Rapport sur le Congrès triennal de 2008 (y compris les états financiers)

Marianne Hladun nous a remis une copie du rapport et des états financiers en question. Nous avons droit à un(e) seul(e) représentant(e), mais s'il y a plus d'une personne intéressée il nous faudra alors organiser un scrutin. Le Comité des droits de la personne a présenté cinq résolutions.

Conférencier : Confrère Bob Kingston, président national du Syndicat de l'Agriculture. Bob a profité de cette occasion pour nous remercier de notre travail et déclaré que lors des réunions annuelles le rôle des représentant(e)s devrait être réexaminé. Marianne Hladun a remercié le Président de sa présence, et d'avoir pris le temps de répondre à des questions avant de partir.

Diane Bouchard du Québec a lu la lettre de remerciements de la Maison du Cœur de Québec à laquelle nous avons fait un don au Congrès du Syndicat de l'Agriculture. Marianne Hladun explique aux personnes présentes comment nous avons recueilli les fonds lors d'un encan silencieux. Les représentant(e)s au Comité lors du Congrès avaient déposé un carton sur chaque chaise dans l'entrée, demandant aux membres de venir à la table de la PÉ pour y prendre un cadeau. Nous avons eu une très bonne participation, et l'encan a permis de recueillir plus de 2 400 \$, lequel montant a été multiplié par deux lors d'une motion déposée au Congrès. Il a été décidé qu'à chaque Congrès national du Syndicat de l'Agriculture nous devrions organiser un encan silencieux dont les sommes ainsi recueillies seraient versées à un refuge ou à une organisation de femmes dans la localité.

Marianne Hladun a ensuite fait savoir que nous avons eu gain de cause sur trois de nos cinq résolutions.

Marianne Hladun a présenté les rapports financiers. Le budget a été adopté au Congrès 2009, avec entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009 pour une période de trois ans. Marianne Hladun a ensuite expliqué les lignes 25 et 26 du rapport, puis discuté de la diminution du budget, mais souligné que nous ne devrions pas pour autant diminuer nos activités. S'il fallait plus de fonds, il nous suffirait de présenter une demande à cet effet à l'Exécutif en précisant notre plan.

Nous avons l'actuel budget jusqu'à la fin 2008, date à laquelle le nouveau budget entre en vigueur. Il nous faut présenter un nouveau budget et inclure les dépenses concernant notamment l'Internet, l'administration, etc. Si vous devez assister à une réunion locale et que le coût est supérieur à 100 \$, veuillez envoyer une demande à cet effet à Marianne.

La formation n'est pas incluse dans notre budget, mais si vous avez une demande il faut la transmettre à l'Exécutif national (par l'intermédiaire de Howard) à des fins d'examen.

5. Rapport du CPÉ et de l'AFPC

En plus du siège par Élément, il y a huit postes supplémentaires à ce comité :

Un homme et une femme : Autochtones

Un homme et une femme : Fierté

Un homme et une femme : Accès (personnes handicapées)

Un homme et une femme : Membres raciaux visibles

Marianne Hladun est la représentante du Syndicat de l'Agriculture; il y aura deux réunions par an auxquelles elle assistera. Le Comité est en fait un sous-comité du Conseil national d'administration qui cible principalement la diffusion de l'information. Marianne a distribué plusieurs brochures, dépliants et autres périodiques sur les peuples autochtones, les homosexuel(le)s, et les femmes.

En raison d'une résolution découlant du Congrès 2006, nous procéderons à un examen du CÉP. Les membres du Comité recevront un questionnaire à cet effet et sont encouragés à le remplir et à le renvoyer.

Terri Lee a discuté de propositions de modifications au Règlement 15 de l'Alliance qui régit la façon dont l'Alliance procède à la négociation collective. Une partie de l'examen peut entraîner des modifications sur la façon dont les équipes de négociation sont sélectionnées, et aussi comment la représentation en matière d'équité est assurée au sein de chaque équipe.

6. Rapport sur les activités de l'Alliance

On trouvera ci-après le nom des représentant(e)s pour le personnel de l'Alliance affecté aux groupes d'équité spécifiques.

Seema Lamba, GLBT

Andrée Côté, Femmes

Michael Desautels, Questions autochtones

7. Rapport du Conseil national du Syndicat de l'Agriculture

Marianne Hladun a laissé entendre que la réunion du Conseil national de la semaine précédente était en fait une réunion élargie à laquelle tous(tes) les dirigeant(s) nationaux(ales) et les suppléant(e)s ont assisté.

Il y a eu deux jours de formation :

Première journée : Santé et sécurité au travail – Nouvel élément : prévention de la violence en milieu de travail et sa définition, et responsabilités des comités de la SST. On nous a demandé de contacter nos représentant(e)s de la SST dans nos sections locales; une séance d'orientation sera donnée à tous les membres.

Deuxième journée : Droits de la personne –Seema Lamba (AFPC) a animé le cours sur l'équité en emploi et le rôle du syndicat.

Marianne Hladun a laissé savoir qu'une motion a été adoptée au Conseil national au sujet d'un examen de la façon dont le Syndicat de l'Agriculture répond à ses objectifs en matière d'équité en emploi et de droits de la personne.

Actuellement, le Comité des droits de la personne n'a aucune responsabilité officielle pour l'équité en emploi sur les lieux de travail, et se concentre sur les sections locales et les membres.

Le Comité sera consulté dans le cadre de cet examen. Nous espérons que ce dernier déterminera les responsabilités et activités que nos membres nous voient entreprendre, en plus de préciser les cours de formation nécessaires pour que nous atteignons ces objectifs.

8. Discussion sur la version révisée du mandat du Comité

Le mandat a fait l'objet d'un examen, puis des modifications mineures y ont été apportées (voir ci-joint). Une discussion a eu lieu pour faire de la directrice nationale suppléante la coordonnatrice du Comité; une demande à cet effet sera présentée au Conseil national.

9. Discussion des priorités du Comité

Une discussion générale a eu lieu sur ce que le plan de travail pourrait inclure :

Mettre à jour des documents sur le site Web disponibles en PDF et autres formats.

Faire une liste des activités.

Avoir un concours pour le nouveau logo.

Mettre à jour la brochure.

Suzanne et Jennie se pencheront sur le dépliant.

Marianne Hladun a demandé une liste de ce que nous voudrions voir sur le site Web.

Suzanne a précisé que le calendrier devrait indiquer ce qui se passe chaque mois.

Manitoba : nous pourrions marquer sur le calendrier les événements importants.

Marianne Hladun : faire une demande au bureau pour des calendriers sur la diversité.

Important : le 10 décembre, participez à la journée des droits de la personne et prenez des photos. Vous pourriez parrainer une pause-café; disponibilité d'un budget de 1 000 \$.

Nous allons commander le calendrier bilingue sur la diversité.

Le bulletin national sera distribué dans un format écologique.

Vous avez un budget de 200 \$ pour faire quelque chose en 2009.

Lorna a demandé ce que nous devrions répondre lorsque nous sommes invité(e)s à une réunion générale.

Marianne Hladun fait savoir que nous pourrions fournir des cartes postales, brochures, etc., ce dont dispose le bureau national.

À propos des réunions annuelles : dites-leur ce que vous pouvez faire à cette occasion; dites que vous pouvez assurer de bons contacts et aussi un certain financement.

Pour les colloques : contactez le(la) VPR, invitez des personnes à venir prendre la parole sur leur participation et leur expérience; et créez votre réseau.

1^{ère} date pour le rapport : 1^{er} avril 2009

2^e date pour le rapport : une semaine avant la réunion du Comité des droits de la personne en 2009

10. Levée de la séance

La séance est levée à 17 h.